

Financement de l'innovation environnementale

**ECTS** : 0

**Description du contenu de l'enseignement :**

Tout secteur d'activité se doit d'innover afin de répondre, notamment, aux évolutions de la demande ou de la réglementation. Cette affirmation est tout particulièrement vraie pour le secteur des énergies renouvelables. Regroupant une grande diversité de processus et de produits, il fait coexister des technologies matures, telles que l'éolien terrestre, l'éolien offshore ou le photovoltaïque, avec des technologies en devenir, dont la mise sur la marché et le développement à grande échelle demeurent encore incertains.

Concernant le volet financement sur lequel cet enseignement est centré, cette diversité pose la question de la diversité des profils "rentabilité/risque" de tout projet relatif aux énergies renouvelables, de la réalité des entreprises qui les portent, des différents mécanismes de financement associés et, partant, d'un éventuel risque de déficit de financement - ou "Equity Gap" - pour les technologies non matures. Elle interroge, en conséquence, comme dans toute problématique de financement de l'innovation, sur le rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement de ces projets non matures.

**Compétence à acquérir :**

- Capacité à comprendre les différentes technologies associées aux énergies renouvelables
- Maîtrise des problématiques et des solutions de financement des entreprises/projets innovants dans le secteur des énergies renouvelables

**Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16